

Paris, le 5 décembre 2006

Vient de paraître



Auteurs :

Laure Com-Ruelle,  
Véronique Lucas-Gabrielli et  
Thomas Renaud

## Le coût du cancer du colon en Île-de-France

### Aspects géographiques, cliniques et thérapeutiques

En France, le cancer colorectal est au 1er rang des tumeurs malignes en termes d'incidence pour l'ensemble de la population, hommes et femmes confondus, et au second rang en termes de mortalité. En Île-de-France, pour le seul cancer du côlon, le nombre de nouveaux cas annuels est de l'ordre de 4 000. Les dépenses médicales d'un patient nouvellement admis en Affection de longue durée (ALD) pour un cancer du côlon s'élèvent à 28 000 € en 2002. Les 9/10es de ce montant sont imputables au cancer lui-même. L'hospitalisation est la composante majeure du coût médical. Elle intervient surtout en début de période pour la réalisation d'actes de chirurgie et de séances de chimiothérapie. L'état de santé du patient (stade de gravité, comorbidité) est un déterminant essentiel de la dépense. A stade de gravité égal, la variabilité géographique des dépenses médicales s'explique principalement par l'offre de soins hospitaliers disponible à proximité.

De grands progrès sont intervenus au cours des dernières années, tant sur le plan diagnostique que thérapeutique, augmentant les taux de survie à long terme de façon importante. Cependant, des marges d'efficience existent et cette étude montre que la qualité des soins, passant en particulier par une meilleure conformité aux référentiels de pratique médicale, ne coûte pas plus cher. Si la découverte du cancer est plus précoce, les coûts individuels de prise en charge médicale (diagnostique et thérapeutique) dans les 14 mois suivants diminuent très sensiblement, de l'ordre de 15 à 25 % selon les hypothèses. Ces coûts ne tiennent toutefois pas compte du coût collectif des campagnes de dépistage.

Service de presse :  
Nathalie Meunier (IRDES)  
Tél : 01 53 93 43 02  
E-mail : meunier@irdes.fr  
www.irdes.fr

Cette étude est basée sur les données d'une enquête menée par l'Union régionale des caisses d'assurance maladie d'Île-de-France (Urcamif) en 2003, avec le concours des caisses d'assurance-maladie de la région.

Une synthèse de cette étude est disponible sur :

<http://www.irdes.fr/Publications/Bulletins/QuestEco/pdf/qesnum98.pdf>

Le rapport complet publié par l'IRDES figurera également sur le Cdrom diffusé par l'Urcamif en janvier prochain.